

L'animal, entre science et droit

Sonia Desmoulin, Thèse de droit de l'université Paul Cézanne – Aix-Marseille III, tomes I et II, Presses Universitaires d'Aix-Marseille, 2006

ANALYSE

« L'étude ambitionne de rendre compte des contraintes qui s'exercent sur le statut de l'animal vivant, pris dans les champs d'attraction des sciences de la vie et du droit » (p. 35). Fondé essentiellement sur le droit français, qui, on le sait, est à la base de la conception du droit dans beaucoup d'autres pays, l'ouvrage offre donc des perspectives qui dépassent de beaucoup notre pays, d'autant qu'une ouverture internationale est clairement perceptible à la lecture même du travail. Le tome I traite de l'encadrement juridique de l'exploitation scientifique de l'animal, et insiste, à juste titre sur « les insuffisances de l'encadrement juridique » (p. 317), comme celles concernant les invertébrés (p. 319) ou les nouvelles technologies telles les xénogreffes (p. 325), voire l'imprécision mêmes des concepts (p. 331).

Le tome II traite de l'influence des sciences de la vie sur la condition juridique de l'animal et, puisque « les sciences de la vie et le droit ne se rencontrent pas uniquement sur le terrain des pratiques » (p. 36), ce second tome vise à « la consécration d'un droit spécial pour l'animal » (p. 670) dont l'auteure tisse les premières règles.

Tout en reconnaissant « l'impossible soumission du droit à la biologie » (p 487), puisque le droit suppose aussi des choix moraux et sociaux, « cette quête passe par une interrogation sur la définition légale de l'animal comme 'être sensible' » (p. 679). Ce travail, également impressionnant par son volume (près de 800 pages très denses pour l'ensemble des deux tomes !), nourri, comme tous les travaux universitaires, d'une abondance de notes, de citations, d'annexes ou de références, et, surtout, orienté dans le sens d'une évolution des normes morales en faveur de l'animal, sera un apport conceptuel essentiel pour les années à venir, en même temps qu'une mine de renseignements pour les générations futures. Ajoutons que cette thèse exceptionnelle a été couronnée par le « Prix Jean Carbonnier 2007 » de la Mission de Recherche « Droit et Justice ».

SOMMAIRE

TOME I

Préface

Introduction

Première partie : L'encadrement juridique de l'exploitation scientifique de l'animal

Titre I : L'animal, matière première d'activités utiles

Titre II : L'animal, support d'activités potentiellement dangereuses

Deuxième partie : L'influence des sciences de la vie sur la condition juridique de l'animal

Titre I : La nature juridique de l'animal sous la dépendance de sa nature biologique

Titre II : La condition juridique de l'animal vers la consécration d'un régime spécial

Conclusion générale

SOMMAIRE

TOME II

Deuxième partie : L'influence des sciences de la vie sur la condition juridique de l'animal

Titre I : La nature juridique de l'animal sous la dépendance de sa nature biologique

Titre II : La condition juridique de l'animal vers la consécration d'un régime spécial

Conclusion